

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE
LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013**

Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 – 39 Rue 8301 – Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 909 255
E-mail : h.besbes@planet.tn

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fbz@kpmg.com

TUNIS, le 28 Avril 2014

Monsieur le Président du conseil
d'administration de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**OBJET: RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013.**

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUVELLE
MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » SA**, nous avons
l'honneur de vous faire parvenir ci-après nos rapports général et spécial au titre de l'exercice
clos au 31 décembre 2013.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de notre haute considération.

Hichem BESBES

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Khalthoum BOUGUERRA**

SOMMAIRE

I. Rapport général

II.Rapport spécial

III.Etats financiers

RAPPORT GENERAL

Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 - 39 Rue 8301 - Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 909 255
E-mail : h.besbes@planet.tn

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fbz@kpmg.com

TUNIS, le 28 Avril 2014

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan de 217 030 684 DT et un résultat bénéficiaire de 9 486 753 DT et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers de la société SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- Nous n'avons pas également d'observations à formuler sur l'application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Khalthoum BOUGUERRA

RAPPORT SPECIAL



Hichem Besbes



Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 - 39 Rue 8301 - Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 909 255
E-mail : h.besbes@planet.tn

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmbez@kpmg.com

TUNIS, 28 Avril 2014

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES
ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2013**

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS***

-Au cours de l'exercice 2013, la « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 104 687 580 DT et de 655 678 DT. Au 31 décembre 2013, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 19 636 363 DT. Par ailleurs, et depuis 2011, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 5% sur le total des achats de marchandises.

-Monogros a facturé en 2013 à la « S.N.M.V.T – Monoprix » une quote-part des frais de marketing s'élevant à 1 670 524 DT en hors taxes récupérable.

-La « S.N.M.V.T – Monoprix » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 38 783 DT HT.

-La « S.N.M.V.T – Monoprix » a constaté en tant que produit à recevoir sa quote-part dans les dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Monogros du 24 décembre 2013, pour un montant de 3 792 316 DT.

-La « S.N.M.V.T–Monoprix » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

- ***La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 48,41% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 29,61% par sa filiale MONOGROS et 3,09% par sa filiale MMT***

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « S.I.M », de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS et Mokhtar Attia) moyennant un loyer annuel de 3 797 267 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

-La société « SIM » a facturé, pour l'année 2013, l'assistance technique à la société « S.N.M.V.T – Monoprix » pour un montant de 200 000 DT HT.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a souscrit en 2013 à l'augmentation du capital de la SIM à hauteur de 2 630 000 DT.

-La « S.N.M.V.T – Monoprix » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 16 885 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a constaté en produit sa quote-part des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « S.I.M » du 15 novembre 2013 pour un montant de 203 129 DT

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné la société « S.I.M » par des produits d'entretiens pour une valeur de 1 599 DT HT.

-Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

- ***Cession par la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » des 22 % de la société SODEA***

Le 22 avril 2008 un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par cette dernière. Cette opération a été enregistrée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis en date du 20 septembre 2013 et la cession a porté sur la somme de 935 000 dinars.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 129 492 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »***

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 728 000 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

-La location du siège Charguia auprès de la « SGS TOUTA », moyennant un loyer annuel de 388 962 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux, à la « SGS TOUTA » moyennant un loyer annuel de 16 885 DT HT DT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

-En 2013, la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé des achats pour 33 500 866 DT auprès de la société « MMT ». Au 31 décembre 2013, le fournisseur « MMT » accuse un solde créditeur de 1 536 322 DT.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux, à la société « MMT » moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a constaté en produit sa quote-part des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « MMT » du 3 Décembre 2013, soit pour un montant de 543 589 DT

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la société « TSS », de sept locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) moyennant un loyer annuel de 458 556 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a facturé, pour l'année 2013, l'assistance à la gestion à la société SNMVT INTERNATIONAL pour un montant de 336 089 DT HT.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a facturé, pour l'année 2013, l'assistance au développement informatique à la société SNMVT INTERNATIONAL pour un montant de 172 000 DT HT.

- ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

Au titre de l'exercice 2013, la rémunération du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général s'élève respectivement à 16 689 DT et 248 166 DT. Ils bénéficient en outre de voitures de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 40 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Hichem BESBES

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Khalthoum BOUGUERRA**

**ETATS FINANCIERS ARRÊTES
AU 31/12/2013**



ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013



I N D E X

	PAGES
BILAN	15-16
ETAT DE RESULTAT	17
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	18
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	19-38



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 013	<i>au 31 décembre</i> 2 012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3 806 809	3 786 683
Amortissements		(2 630 121)	(2 342 967)
Immobilisations corporelles	4	95 957 000	79 954 598
Amortissements		(46 938 940)	(40 655 609)
Immobilisations financières	5	74 808 811	73 012 305
Provisions		(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		<u>124 955 559</u>	<u>113 707 010</u>
Autres actifs non courants	6	4 658 628	3 051 584
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>129 614 187</u>	<u>116 758 594</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Valeurs d'exploitation	7	48 136 614	35 522 392
Provisions		(1 373 825)	(2 039 142)
Clients	8	7 591 825	4 243 781
Provisions		(1 019 439)	(746 823)
Autres actifs courants	9	25 782 356	24 112 994
Provisions		(104 104)	(104 104)
Placements et autres actifs financiers	10	216 635	143 538
Liquidités et équivalents de liquidité	11	8 186 435	9 014 401
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>87 416 497</u>	<u>70 147 037</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>217 030 684</u>	<u>186 905 631</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 013	2 012
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		33 282 288	33 282 288
Actions propres		(2 327 308)	(2 452 170)
Autres capitaux propres		14 580 229	10 460 433
Résultats reportés		4 558 444	9 202 072
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>50 093 653</u>	<u>50 492 623</u>
Résultat de l'exercice		9 486 753	9 376 809
Résultat de l'exercice		<u>9 486 753</u>	<u>9 376 809</u>
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>59 580 406</u>	<u>59 869 432</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	35 261 945	22 083 550
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>35 261 945</u>	<u>22 083 550</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	75 692 089	61 934 974
Autres passifs courants	15	18 473 631	18 154 863
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	28 022 613	24 862 812
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>122 188 333</u>	<u>104 952 649</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>157 450 278</u>	<u>127 036 199</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>217 030 684</u>	<u>186 905 631</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
" S.N.M.V.T - MONOPRIX "
ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 013	<i>au 31 décembre</i> 2 012
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	458 452 780	421 129 516
Autres revenus d'exploitation	18	8 690 359	6 864 761
		467 143 139	427 994 277
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(382 433 398)	(350 002 341)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(12 026 205)	(10 472 096)
Charges de personnel	21	(30 171 334)	(26 798 005)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(7 820 981)	(8 006 949)
Autres charges d'exploitation	23	(25 602 665)	(23 120 915)
		(458 054 583)	(418 400 306)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		9 088 556	9 593 971
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
Charges financières	24	(3 296 692)	(1 976 267)
Produits financiers	25	4 606 352	2 320 197
Autres gains ordinaires	26	1 080 244	2 675 768
Autres pertes ordinaires	27	(307 800)	(1 098 041)
		11 170 660	11 515 628
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
Impôts sur les bénéfices	30	(1 683 907)	(2 138 819)
		9 486 753	9 376 809
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		9 486 753	9 376 809



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i> 2 013	<i>au 31 décembre</i> 2 012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	483 478 001	446 803 392
Encaissements reçus des autres débiteurs		128 425
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(472 096 100)	(442 493 358)
Intérêts payés	(3 095 149)	(1 823 848)
Intérêts reçus	50 098	47 491
Impôts sur les bénéfices payés	(1 469 273)	
Autres flux liés à l'exploitation	(241 818)	685 780
	<u>6 625 759</u>	<u>3 347 882</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(16 609 950)	(9 464 601)
Décassements provenant de l'acquisition d'immob financières	(2 630 000)	(3 021 100)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles		1 624 406
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	-	-
Encaissement des dividendes	5 164 499	3 106 539
	<u>(14 075 451)</u>	<u>(7 754 756)</u>
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(9 984 394)	(5 546 831)
Encaissement provenant des emprunts	19 200 000	800 000
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations	-	-
Décassement provenant des remboursements des emprunts	(6 669 902)	(4 016 950)
Encaissement suite rachat actions propres	350 038	-
	<u>2 895 742</u>	<u>(8 763 781)</u>
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.		
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie au début de l'exercice	(8 282 229)	4 888 426
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 (12 836 179)	(8 282 229)



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 33 282 288 dinars tunisiens divisés en 16 641 144 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux deux augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011 et du 17 mai 2012 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars et puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.



2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation	100%
Petits matériels d'exploitation	3 ans
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré- exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.



2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.



3. Immobilisations incorporelles

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Logiciels informatiques	257 734	237 608
Fonds de commerce	3 549 075	3 549 075
Avance sur immobilisations incorporelles en cours	-	-
	3 806 809	3 786 683

4. Immobilisations corporelles

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Terrain	3 794 058	3 784 129
Constructions	7 665 766	7 498 353
Agencements des constructions	1 991 086	1 991 086
Installations et matériel d'exploitation	50 778 555	43 856 984
Petit matériel d'exploitation	92 443	44 995
Matériel de transport	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	19 133 760	15 716 958
Equipements de bureau	384 913	341 068
Matériel informatique	2 572 832	2 570 559
Immobilisations en cours	4 891 252	1 851 645
Avances sur immobilisations en cours	4 617 536	2 264 022
	95 957 000	79 954 598

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:



DESIGNATION	Valeur au 1/1/2013	Acquisition 2013	Régularisation 2013	Valeur au 31/12/2013	Amortissement cumulé 1/1/13	Dotation de 2013	Amortissement cumulé 2013	Valeurs nettes au 31/12/2013
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 784 129	9 929		3 794 058	-	-	-	3 794 058
Constructions	7 498 353	0	167 413	7 665 766	6 234 455	283 839	6 518 294	1 147 472
Installations, agencements constructions	1 991 086	0		1 991 086	1 643 317	114 487	1 757 804	233 282
Installations et Matériel d'exploitation	43 856 984	4 569 991	2 351 580	50 778 555	23 688 564	4 278 593	27 967 157	22 811 398
Petit matériel d'exploitation	44 995	45 848	1 600	92 443	43 594	47 694	91 288	1 155
Matériel de transport	34 799	0		34 799	21 148	6 960	28 108	6 691
Agencement, aménagements et installations	15 716 958	2 918 405	498 397	19 133 760	6 338 698	1 471 031	7 809 729	11 324 031
Equipement et matériel de bureau	341 068	21 737	22 108	384 913	178 833	37 276	216 109	168 804
Equipement et matériel informatique	2 570 559	2 273		2 572 832	2 507 000	43 451	2 550 451	22 381
Immobilisations en cours	1 851 645	6 080 705	(3 041 098)	4 891 252	-	-	-	4 891 252
Avances sur immobilisations en cours	2 264 022	4 901 605	(2 548 091)	4 617 536	-	-	-	4 617 536
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 954 598	18 550 493	(2 548 091)	95 957 000	40 655 609	6 283 331	46 938 940	49 018 060
Logiciels	237 608	20 126		257 734	184 589	55 032	239 621	18 113
Fonds de commerce	3 549 075	0		3 549 075	2 158 378	232 122	2 390 500	1 158 575
	3 786 683	20 126	0	3 806 809	2 342 967	287 154	2 630 121	1 176 688



5. Immobilisations Financières

		<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Titres de participation	5.1	76 999 909	72 604 909
Prêts à plus d'un an		238 123	167 620
Dépôts et cautionnements		270 654	239 651
Créances rattachées à des participations		125	125
		77 508 811	73 012 305
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	(2 700 000)	-
		74 808 811	73 012 305
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)
		74 760 811	72 964 305

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante



5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 76 999 909 dinars au 31 décembre 2013 contre 72 604 909 au 31 décembre 2012.

Participations	% dans le capital	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Société SORIEB		100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	48,41%	26 597 500	21 267 500
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
Ste SODEA		-	935 000
B.T.S		10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680
COFIT	14,12%	7 258 163	7 258 163
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000
HLC	44,8%	9 800 000	9 800 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100
		76 999 909	72 604 909
A déduire la partie non libérée des actions SIM		(2 700 000)	-
		(2 700 000)	0,000
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)
		(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations		74 251 909	72 556 909

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, HLC, TSS SAHARA CONFORT et SNMVT International sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.



6. Autres actifs non courants

Au 31/12/2013

Au 31/12/2012

Frais préliminaires	3 830 277	2 157 514
Frais préliminaires en cours	2 752 125	2 296 375
A déduire la résorption des frais préliminaires	(1 923 774)	(1 402 305)
	4 658 628	3 051 584

7. Stocks

Au 31/12/2013

Au 31/12/2012

Stocks de marchandises magasins	42 670 630	30 425 568
Stocks de marchandises dépôt	5 012 428	4 670 777
Stocks emballages et étiquettes	453 556	426 047
	48 136 614	35 522 392
A déduire provision pour dépréciation de stock	(1 373 825)	(2 039 142)
	46 762 789	33 483 250

8. Clients et comptes rattachés

Au 31/12/2013

Au 31/12/2012

Clients, ventes à crédit	1 852 744	811 434
Créances sur participation fournisseurs	3 368 267	2 100 203
Clients, chèques impayés	371 485	328 982
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
Autres clients,	1 997 932	1 001 765
	7 591 825	4 243 781
Provisions pour créances clients	(702 900)	(493 889)
Provisions sur chèques impayés	(315 142)	(251 537)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)
	(1 019 439)	(746 823)
	6 572 386	3 496 958



9. Autres actifs courants

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Personnel avances et acomptes	574 183	399 504
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	20 943	16 446
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	1 725 464	423 666
Etat, impôts et taxes IS à reporter	-	1 443 998
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	28 258	10 687
Autres débiteurs	5 947 884	4 064 381
Produits à recevoir, dividendes	4 539 034	5 078 855
Autres produits à recevoir	606 420	325 129
Charges constatées d'avance	5 447 612	5 440 791
Produits constatés d'avance	9.1 6 711 015	6 716 714
Compte d'attente	181 543	192 823
	25 782 356	24 112 994
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(104 104)
	25 678 252	24 008 890

9.1 Produits constatés d'avance

Ce compte enregistre le montant estimé des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011, pour un montant de 5 455 216 dinars, ainsi que le montant estimé des dégâts survenus suite à l'incendie d'un magasin en 2012 pour un total de 1 255 799 dinars. La valeur des indemnités d'assurance demeure non arrêtée définitivement avec les compagnies d'assurance et elle a été estimée selon les données disponibles à la société.

10. Placements et autres actifs financiers

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Prêts au personnel	216 635	143 538
	216 635	143 538

11. Liquidités et équivalents de liquidités

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Placements (SICAV)	440 395	475 558
Placements (billets de trésorerie)	500 000	500 000
Chèques à l'encaissement	103 592	104 754
Banques	4 786 048	5 915 539
C.C.P	534	534
Caisses	2 355 866	2 018 016
	8 186 435	9 014 401



12. Capitaux propres

Capital social	(a)	33 282 288	33 282 288
Actions propres		(3 018 189)	(3 368 227)
Plus ou moins-values sur cession actions propres		690 881	916 057
	(b)	(2 327 308)	(2 452 170)
Réserve légale		3 328 229	2 773 524
Réserve pour réinvestissement financier exonéré		11 252 000	7 686 909
	(c)	14 580 229	10 460 433
Résultats reportés		4 464 255	9 191 929
Résultats reportés sur actions propres		94 189	10 143
	(d)	4 558 444	9 202 072
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(a)+(b)+(c)+(d)	50 093 653	50 492 623
Résultat de l'exercice (1)		9 486 753	9 376 809
Total des capitaux propres après résultat de la période		59 580 406	59 869 432
Valeur nominale de l'action (A)		2	2
Nombre d'actions (2)		16 641 144	16 641 144
Résultat par action (1) / (2)		0,570	0,563

Tableau de mouvements des capitaux propres:



TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2012	33 282 288	2 773 524	0	7 686 909	9 191 929	9 376 809	-3 368 227	916 057	10 143	59 869 432
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2012		554 705		3 565 091	-4 727 674	-9 376 809				-9 984 687
Incorporation des réserves au capital social										0
Rachat des actions propres							350 038			350 038
Résultats reportés sur actions propres								-225 176		-225 176
Plus ou - values sur cession actions propres									84 046	84 046
Résultat de l'exercice 2013						9 486 753				9 486 753
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2013	33 282 288	3 328 229	0	11 252 000	4 464 255	9 486 753	-3 018 189	690 881	94 189	59 580 406



13. Emprunts bancaires

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Crédit moyen terme BIAT	15 261 945	22 083 550
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	20 000 000	
	35 261 945	22 083 550

14. Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Fournisseurs locaux de marchandises	44 497 192	32 664 809
Fournisseurs étrangers de marchandises	-	-
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	3 525 761	3 993 907
Fournisseurs, chèques en instance	661 370	664 857
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	32 258 878	28 629 920
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	1 201 085	810 560
Fournisseurs locaux d'immobilisations	1 709 422	547 100
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	364 035	479 135
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	244 486	119 072
Fournisseurs, factures non parvenues	3 455 721	4 156 141
Fournisseurs, moyens généraux en cours	151 694	55 703
Fournisseurs, opérations d'importation	(14 471)	(17 401)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(11 956 842)	(9 863 755)
Fournisseurs emballages à rendre	(406 242)	(305 074)
	75 692 089	61 934 974

15. Autres passifs courants

		Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Personnel	15.1	1 924 386	1 639 375
Etat, et collectivités locales	15.2	3 504 593	4 200 213
Actionnaires, dividendes à payer		1 629	1 337
CNSS		2 115 985	1 994 372
Créditeurs divers		186 750	1 246 635
Assurance groupe		64 084	126 911
Charges à payer		6 077 892	5 480 052
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		4 585 780	3 465 968
Compte d'attente		12 532	-
		18 473 631	18 154 863



15.1. Personnel	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Rémunération due au personnel	21 554	66 442
Congés payés	1 890 838	1 562 690
Oppositions sur salaires	11 994	10 183
Autres retenues au personnel		60
	1 924 386	1 639 375

15.2. Etat, et collectivités publiques	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Etat, impôts et taxes,	1 696 419	1 968 233
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	124 267	93 161
Impôt sur les bénéfices	1 683 907	2 138 819
	3 504 593	4 200 213

16. Concours bancaires et autres passifs financiers	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Billet de trésorerie souscrit	-	800 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	-	-
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	6 821 605	6 669 902
Intérêts courus sur emprunts	178 394	96 280
Concours bancaires	21 022 614	17 296 630
	28 022 613	24 862 812

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2013 s'élève 458 452 780 DT contre 421 129 516 DT au cours de l'exercice 2012, enregistrant une augmentation de 37 323 264 DT (Soit +8,86 %). Cette situation s'explique, notamment par l'ouverture des principaux points de vente saccagés et incendiés et par l'ouverture de certains points de vente nouveaux.



18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 8 690 359 DT au 31 décembre 2013 contre 6 864 761 DT au 31 décembre 2012, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour l'exercice 2013 a augmenté de 32 431 057 DT (ou +9,26%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce coût a été ramené de 350 002 341 DT en 2012 à 382 433 398 DT en 2013. La Marge commerciale, par contre, a augmenté en 2013 de 4 892 207 DT (ou 5,387 %), passant de 71 127 175 DT à 76 019 382 DT.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 12 026 205 DT au 31 décembre 2013 contre 10 472 096 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 30 171 334 DT au 31 décembre 2013 contre 26 798 005 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 373 329 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Dotations des immobilisations incorporelles	287 154	349 119
Dotations des immobilisations corporelles	6 283 331	5 986 213
Résorptions des frais préliminaires	521 469	363 524
Dotations /provisions pour risques fournisseurs&d'exploitation	1 553 172	1 356 968
Dotations /provisions pour créances douteuses	512 423	311 366
Dotations /provisions pour chèques impayés	64 031	53 432
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	1 373 825	2 039 142
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(2 039 142)	(1 893 935)
Reprises /provisions pour dépréciations /risque fournisseurs	(433 360)	(310 343)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(301 922)	(248 537)
	7 820 981	8 006 949

23. *Autres charges d'exploitation*

Les autres charges d'exploitation totalisent 25 602 665 DT au 31 décembre 2013 contre 23 120 914 DT pour l'exercice 2012, soit une augmentation de 2 481 750 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. *Charges financières nettes*

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Intérêts sur emprunts bancaires BT		4 001
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	1 431 525	1 461 650
Intérêts sur emprunts bancaires ATTIJARI BANK	711 165	
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 019 718	319 627
Intérêts sur billets de trésorerie	14 012	17 670
Pertes de change	100 116	20 518
Moins-values /actualisation titre de placement	4 271	10 077
Escomptes accordés	7 047	18 543
Moins-values /cession titres	8 838	124 181
	3 296 692	1 976 267

25. *Produits financiers*

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Revenus des titres de placement	20 901	20 263
Revenus des titres de participation	4 546 599	2 251 450
Produits financiers sur comptes courants bancaires	34 399	39 130
Produits nets sur cession des actions SICAV	4 453	5 286
Gains de change	-	4 068
	4 606 352	2 320 197

26. *Autres gains ordinaires*

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Produits nets sur cession d'immobilisation	-	1 134 205
Reprises provisions sur clients	1 334	10 801
Remboursement assurance CM 57	-	1 255 799
Reprises provisions sur chèques impayés	582	-
Autres gains ordinaires	1 078 328	274 963
	1 080 244	2 675 768

27. *Autres pertes ordinaires*

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Charges nettes sur cession d'immobilisation	-	26 024
Pertes sur stocks suite incendie	-	45 503
Pertes sur stocks suite incendie	-	906 443
Autres pertes ordinaires	307 800	120 071
	307 800	1 098 041



28. Etat des flux de trésorerie:

Au 31/12/2013

Au 31/12/2012

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements (SICAV)	440 395	475 558
Placements (billets de trésorerie)	500 000	500 000
Chèques à l'encaissement	103 592	104 754
Banques	4 786 048	5 915 539
C.C.P	534	534
Caisses	2 355 866	2 018 016
Découverts bancaires	(21 022 614)	(17 296 630)
	(12 836 179)	(8 282 229)

29. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2013, l'affaire est portée devant les tribunaux judiciaires compétents.

30. Autres notes aux états financiers

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2013 a tenu compte des éléments suivants:

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Résultat comptable après impôt (I)	9 486 753	9 376 809
Total réintégrations	5 496 906	6 191 766
Total déductions	(6 670 636)	(4 874 482)
Déductions pour réinvestissements	(2 700 000)	(3 565 091)
Résultat fiscal	5 613 023	7 129 002
Impôt sur les sociétés (II)	1 683 907	2 138 701
Minimum d'impôt sur les sociétés	1 662 605	2 138 819

31. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16/03/2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 02/03/2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des



rémunération des dirigeants, les transactions et les opérations conclues par La « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après :

31.1. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 31 décembre 2013 un solde créditeur de 19 636 363 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2013 et facturés par MONOGROS sont de 1 670 524 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 38 783 DT HT.

La « S.N.M.V.T MONOPRIX » a constaté en tant que produit à recevoir sa quote-part dans les dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Monogros du 24 décembre 2013, pour un montant de 3 792 316 DT.

La « S.N.M.V.T MONOPRIX » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

31.2. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 48,41% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 29,61% par sa filiale MONOGROS et 3,09% par sa filiale MMT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS et Mokhtar Attia) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2013 la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est :

- El Manar : 252 999 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 248 213 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 103 422 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 561 564 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Tunis Charles de Gaulle : 546 623 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Sfax Mahari : 372 786 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- L'Aouina : 631 734 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Mokhtar Attia : 720 718 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Sousse LAKOUAS : 360 208 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.



La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réglé en avance le loyer desdits magasins pour l'année 2014.

La société « SIM » a facturé, pour l'année 2013, l'assistance technique à la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » pour un montant de 200 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé en 2013 dans l'augmentation du capital de la SIM avec un montant de 2 630 000 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 16885 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a constaté en produit sa quote-part des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « S.I.M » du 15 novembre 2013, soit pour un montant de 203 129 DT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné la SIM par des produits d'entretiens pour une valeur de 1 599 DT.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

31.3.Cession par la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » des 22 % de la société SODEA

Le 22 avril 2008 un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par cette dernière. Cette opération a été enregistrée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis en date du 20 septembre 2013 et la cession a porté sur la somme de 935 000 dinars.

31.4. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours de l'année 2013, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est de :



- Pour Monoprix Zéphyr 80 872 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 24 310 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 24 310 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

31.5. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 728 000 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%..

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer annuel est de 388 962 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 16 885 DT HT DT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.6. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2013, la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 33 500 866 DT. Au 31 décembre 2013, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 1 536 322 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a constaté en produit sa quote-part des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « MMT » du 3 Décembre 2013, soit pour un montant de 543 589 DT

31.7. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de sept locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours de l'année 2013, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:



- Korba : 85 749 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 93 047 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 14 488 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 18 425 DT HT à partir de juillet 2014 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 113 455 DT HT à partir de juillet 2014 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 78 267 DT HT à partir de juillet 2014 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 55 125 DT HT à partir de janvier 2014 avec une augmentation annuelle de 5%.

31.8. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a facturé, pour l'année 2013, l'assistance à la gestion à la société SNMVT INTERNATIONAL pour un montant de 336 089 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a facturé, pour l'année 2013, l'assistance au développement informatique à la société SNMVT INTERNATIONAL pour un montant de 172 000 DT HT.